

# Pour une mort sereine !

## La Lettre d'Information du collectif "Pour une mort sereine !"

### Lettre d'information n° 19

## Des nouvelles des élus de la liste "Pour une mort sereine !"

Des informations tendancieuses (1) distillées dans les procès verbaux des réunions du conseil d'administration de l'ADMD des 14 octobre et 25 novembre 2017, ainsi que des propos tenus par les membres de l'équipe dirigeante dans différentes occasions (réunions en région en particulier) laissent penser que les 3 élus issus de notre liste ne se reconnaîtraient plus dans notre mouvement et s'en désolidariseraient.

S'il est vrai que Madeleine Comte Sponville a voulu prendre ses distances, ne plus fonctionner avec notre collectif, et selon ses termes "avoir une attitude constructive", elle continue de défendre les positions que nous avons élaborées ensemble, et notamment la refondation d'une entité sanitaire/médicale au sein de l'ADMD.

Par ailleurs, contrairement aux allégations de l'équipe dirigeante, les deux autres élus de notre liste, Bernard Senet et Robert Wohlfahrt, même s'ils souhaitent naturellement entretenir de bonnes relations avec l'ensemble des membres du conseil d'administration, continuent à promouvoir, autant que faire se peut, les actions présentées dans le programme de la liste "Pour une mort sereine" (ce qui n'est pas facile selon les explications qu'ils nous ont données, les décisions importantes étant pour la plupart prises lors des réunions du bureau, instance dont ils ont été écartés).

S'ils n'ont pas jugé bon de faire corriger les procès verbaux des réunions du CA, c'est qu'ils n'ont pas mesuré l'importance de la chose écrite ni contrôlé ce qui allait être diffusé. Rappelons qu'ils sont médecins, nouvellement élus, donc peu rompus au fonctionnement du C.A. et en particulier à ce genre d'opération de dénigrement. Tout ceci a bien sûr été soigneusement élaboré pour nous dresser les uns contre les autres, faire éclater ce collectif dérangeant qui demande plus de transparence et de rigueur dans l'administration de l'ADMD, et d'une façon générale pour discréditer notre action.

Ces manœuvres sont naturellement indignes dans une association que ses dirigeants majoritaires prétendent démocratique. Raison de plus pour continuer "sereinement" notre chemin, vous informer des difficultés que nous rencontrons, des accusations incessantes mais toujours vagues et infondées sur les mensonges, les calomnies et les propos diffamatoires que nous aurions tenus, mais aussi des initiatives que nous prenons pour atteindre notre principal objectif, qui est celui de tous les adhérents de l'ADMD : obtenir une loi de Liberté qui respecte le choix de chacun pour sa fin de vie.

Le 22 février 2018

Le collectif "Pour une mort sereine !"

(1) Rappelons que, selon le règlement intérieur de l'ADMD (article R4b) :

"Il est établi un procès-verbal de séances, lequel ne saurait être un compte-rendu in extenso des débats ni reproduire le détail des interventions ; il doit contenir les décisions prises par le conseil d'administration."

Les propos sur les relations des élus avec le collectif n'entrent pas dans cette définition et n'ont donc pour but que de provoquer des dissensions entre nous.

Tenez-vous informés, consultez régulièrement notre site internet  
<https://www.pourunemortsereine.org/>

Toutes nos informations sont consultables sur le site <https://www.pourunemortsereine.org>  
Retrouvez-nous sur **facebook** par le lien <https://www.facebook.com/pg/MortSereine/posts/>  
et sur **Twitter** : @MortSereine  
Pour nous contacter : [collectifag2017@gmail.com](mailto:collectifag2017@gmail.com) et [contact@pourunemortsereine.org](mailto:contact@pourunemortsereine.org)

**Très important pour la diffusion de notre information**

Afin d'en assurer une diffusion la plus large possible, nous vous demandons de bien vouloir transférer cette lettre d'information aux adhérents de votre connaissance en leur indiquant qu'ils pourront recevoir directement nos prochaines lettres d'information en nous communiquant leur adresse électronique à '[contact@pourunemortsereine.org](mailto:contact@pourunemortsereine.org)' : nous les ajouterons à notre liste.

Visitez notre site "Pour une mort sereine ! "

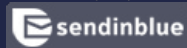
Au sein du Conseil d'Administration de l'ADMD  
Madeleine COMTE-SPONVILLE, Bernard SENET et Robert WOHLFAHRT  
ont été élus sur la liste "Pour une mort sereine !"

Collectif "Pour une mort sereine"  
e-mail : [collectifag2017@gmail.com](mailto:collectifag2017@gmail.com)  
webmaster :  
[contact@pourunemortsereine.org](mailto:contact@pourunemortsereine.org)



Cet email a été envoyé à {EMAIL}.  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur collectif AG 2017.  
[Se désinscrire](#)

Envoyé par



© 2017 collectif AG 2017

Lettre d'Information du groupe "Pour une mort sereine !"